Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 et du dernier alinéa de l'article 55 du Règlement

ART. 6 N° 1251

## ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2010

\_\_\_\_\_

## MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 1251

présenté par M. Michel Raison, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 6

Après l'alinéa 21, insérer l'alinéa suivant :

« Il remet chaque année un rapport au Parlement. »

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.